



## Envoi de colis/courrier/argent CEP / Version du 11.02.2026

### Marche à suivre, instructions et informations pour envoyer un colis/courrier à une personne détenue à Centre éducatif fermé de Pramont :

1. Vous pouvez envoyer votre colis à l'intention de la personne détenue à l'adresse suivante :

**Centre éducatif fermé de Pramont**  
**Rue de Pramont 61**  
**3977 Granges**

2. Chaque colis est minutieusement contrôlé par le personnel de l'établissement et tous les objets ou denrées non autorisées par les points suivants seront détruits. La Direction se réserve le droit d'accepter ou de refuser des effets ne figurant pas sur la présente liste au cas par cas.

#### Liste des marchandises autorisées

- Les magazines, les revues, les livres, les lettres, les posters et les affiches sauf ceux à caractère pornographique, raciste, prônant la violence, sectaire ou de propagande.
- Les photos décentes.
- Le matériel de bureau (papier, timbres, crayons, stylos).
- Le chocolat, les friandises et biscuits sans alcool, fermés dans leur emballage d'origine.
- Les chips, biscuits salés et fruits secs, fermés dans leur emballage d'origine.
- Les soupes déshydratées (nouilles chinoises), maximum 5 sachets.
- Les boissons sans alcool, fermées et dans leur emballage d'origine (sauf les canettes en aluminium et les récipients en verre).
- Les effets de toilette et d'hygiène sans alcool et sans vaporisateur.
- Les CD audio, les DVD et les disques pour les consoles de jeux vidéo avec demande préalable à l'éducateur/trice de référence. Ils seront mis au préalable à l'inventaire par l'éducateur/trice de référence.

#### Le personnel refusera toutes les marchandises ne figurant pas sur cette liste.

- Les marchandises prohibées seront séquestrées.
  - Les marchandises n'entrant pas dans la liste ou excédant la quantité d'un sac en papier de type Coop/Migros (38 x 32 x 16 cm) seront restituées à la famille lors de la fin de la visite.
  - Les marchandises périssables, les produits artisanaux ou « fait maison » sont interdits et seront soit restitués à la famille lors de la fin de la visite soit détruits.
3. Pour verser de l'argent à un jeune placé au Centre éducatif fermé de Pramont, merci de contacter au préalable l'établissement au 027/607.24.00 ou à l'adresse mail [sapem-cep@admin.vs.ch](mailto:sapem-cep@admin.vs.ch).

Tout versement peut être effectué sur le compte ci-dessous en précisant les nom et prénom du jeune concerné ainsi que le motif du versement.

**IBAN CH17 0900 0000 1901 1343 8**

**POFICHEBEXXX**

**Compte 19-11343-8**

Centre éducatif de Pramont, 3977 Granges VS

La Direction du Centre éducatif fermé de Pramont